

## Avis de santé publique

## Conseils de sécurité en présence de chiens

**Date de début : 31 aout 2026**

**Date de fin : 31 octobre 2026**

## À l'échelle du Nunavut

**60 s**

À la suite de plusieurs attaques de chiens survenues dans différentes collectivités du Nunavut, qui ont causé de graves blessures aux personnes mordues, le ministère de la Santé rappelle à tous les Nunavummiuts l'importance de connaître les risques et demande aux parents de parler avec leurs enfants des comportements sécuritaires à adopter en présence de chiens.

N'importe quel chien peut mordre. Pour votre sécurité, voici quelques conseils à retenir :

- Tenez-vous à distance des chiens errants ou que vous ne connaissez pas.
- Ne taquez jamais un chien. Évitez de crier après un chien, de le poursuivre, de lui lancer des objets ou de tirer sur ses oreilles, sa queue ou ses poils.
- Évitez de vous approcher d'un chien pendant qu'il mange. Les chiens peuvent se montrer protecteurs envers leur nourriture, leurs os ou leurs gâteries.
- Ne dérangez pas un chien pendant qu'il dort.
- Ne vous approchez pas d'une chienne avec ses chiots. Elle pourrait chercher à protéger ses petits et se montrer agressive.
- Demandez toujours la permission avant de caresser un chien. Même un chien qui semble amical peut mordre s'il se sent menacé ou mal à l'aise.

Si un chien vous mord ou vous griffe, lavez immédiatement la plaie avec de l'eau et du savon, puis rendez-vous à votre centre de santé ou à l'hôpital pour signaler l'incident. Il est important d'agir rapidement après une exposition possible à la rage, puisque cette infection est presque toujours mortelle.

La rage est un virus mortel, mais évitable, qui peut toucher les animaux et les humains. Au Nunavut, le plus grand risque d'exposition à la rage pour les humains provient des chiens.

Si vous avez des inquiétudes concernant un chien errant ou agressif, communiquez avec votre agent(e) d'exécution des règlements municipaux ou votre agent(e) de conservation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la [page consacrée à la rage sur le site Web du gouvernement du Nunavut](#).

###

**Personne-ressource pour les médias :**

Charmaine Deogracias  
Gestionnaire des communications  
Ministère de la Santé  
867 975-5712  
[cdeogracias@gov.nu.ca](mailto:cdeogracias@gov.nu.ca)

**ᐱᓄᔭᑦᑲᑦ ᕿᓴᓯᐸᓚᓂᓯᒃᑦ ᐳᐱᑦᑲᓴᓴᑦ ᐸᐳᐱᑦ ᐃᓄᑦᑲᐅᐱᑦ, ᖃᑦᐳᐱᐅᐱᑦ ᐃᓄᐱᑦᑲᐅᐱᑦ ᐅᐱᐱᐅᐱᑦᐳ ᐅᑦᓂ [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).**

**Public Health Advisories are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).**

**Inungnun Aanniqaqtailinnikutt Unniudjutit haiilhihimajun Inuktitut, Qablanaatun, Inuinnaqtun Uuiutullu uvani [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).**

**Les avis de santé publique sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).**

## Communications